

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le neuvième (9^e) jour de septembre 2013 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 165, avenue centrale nord, Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Monsieur Jean-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absences motivées : Monsieur Jacques Fontaine et Mme Maryse Lessard

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire par intérim, Monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

Monsieur André Gamache souhaite la bienvenue à tous.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	Décision
	• Session ordinaire du 5 août 2013	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière en date du 9 septembre 2013	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Chemin Arthur : contrat notarié	Décision
2.3	Versement : subvention à OrganisAction	Décision
2.4	Élections : période de mise en candidatures	Information

3- Aqueduc et Égout

3.1	Mandat SNC Lavalin : autorisation MTQ	Décision
3.2	Appels d'offres : compteurs et vannes	Information
3.3	Rapport financier	Information
3.4	Projet de règlement 1099 – compteurs d'eau	Information

4- Sécurité publique

4.1	Facture transmise à la Ville de Lac Mégantic	Information
-----	--	-------------

- 5- **Voirie et bâtiments**
- 5.1 Chemin Hébert Information

- 6- **Urbanisme et environnement**
- 6.1 Règl. 1098 – Modification règlement zonage Décision
- 6.2 Rapport du Comité consultatif d'urbanisme Information

- 7- **Loisirs et culture**
- 7.1 Appui à l'activité pique-nique familial (2014) Décision

- 8- **Affaires diverses**
- 8.1 Demande de contribution de Mme Lachance Décision

- 9- **Liste de la correspondance**
- 10- **Période inter-actions**
- 11- **Certificat de disponibilité**
- 12- **Levée de la session régulière**

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Monsieur André Gamache désire ajouter un point à l'ordre du jour :

8.1- Demande de contribution de Mme Thérèse Lachance

Il est proposé par J. Denis Picard,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour amendé.

2013-09-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1.2 Adoption du procès-verbal - Session ordinaire du 5 août 2013

Il est proposé par Yvon Lacasse,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 5 août 2013 tel que présenté par la directrice générale.

2013-09-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

Municipalité du Canton de Stratford Liste des comptes à payer en date du 9 septembre 2013

8	DANY ST-ONGE	314.87
9	BILO-FORGE INC.	245.46
10	EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	8 798.43
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	547.28
31	DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	2 503.63
34	MEGABURO	1 439.02
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	40.00
55	BENOIT BOISVERT	124.60
73	RITA BRETON	43.70
120	CARRA	742.37
144	POSTES CANADA	441.51
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	50.14
320	DIVEX MARINE INC.	5 995.49
439	LES ENTREPRISES CARRIER & FILS INC	2 138.54
479	PETROLES FRONTENAC INC	2 354.41
485	MANON GOULET	106.68
489	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	93.43
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX DE STRATFORD	405.03
542	MUNICIPALITE DE WEEDON	727.20
572	FONDACTION	2 306.26
584	BATIRENTE	1 153.13
654	NAPA DISRAELI (0609)	203.25
785	LAROCHELLE EQUIPEMENT INC	254.32
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	2 312.16
891	GENIVAR	198.33
954	GUILLAUME PICARD	37.26
1030	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	2 923.89
1052	LE PRO DU CB inc.	83.93
1066	ALSCO CORP.	234.85
1081	SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	16 740.78
1108	D.A. LEHOUX TRANSPORT INC	122.00
1120	ANDRÉ GAMACHE	88.83
1124	DANIEL COUTURE	51.06
1142	PUBLIFORME INC.	225.35
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	700.71
1164	MRC LA NOUVELLE-BEAUCE	744.00
1166	ROBERT CHAMPOUX	10.93
1167	JASMIN PROTEAU	71.88
1168	LUC GAUTHIER	34.13
1169	JEAN-PIERRE BILODEAU	29.44
1174	SEBASTIEN BERGERON	44.10
1178	SNC-LAVALIN	1 145.88
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	29.30
1213	MATERIAUX NOMELBRO INC.	923.16
1243	ELECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	468.41
1254	UNDERWRITERS LABORATORIES OF CANADA	1 558.23
1255	ECONO PIEUX	344.92
1256	ABATTAGE & ÉMONDAGE	481.80
	TOTAL	60 634.08

Une précision concernant le fournisseur # 320 :

Facture relativement à la réparation d'aérateur aux étangs d'épuration des eaux usées.

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2013-09-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 9 septembre 2013

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 9 septembre 2013.

1.6 Rapports des présidents des comités

CRT : Yvon Lacasse

Suite au dépôt des demandes syndicales, 2 rencontres ont eu lieu afin d'analyser celles-ci. De plus, les élus travaillent à simplifier au maximum la convention afin d'en faciliter la compréhension. Une prochaine rencontre patronale/syndicale est prévue le 24 septembre.

Domaine Aylmer : Émile Marquis

Il est loué le 14 septembre pour un mariage.

Développement économique : Daniel Couture

Une réunion du comité OrganisAction a eu lieu il y a 2 semaines. Une rencontre informelle avec les élus et la direction est prévue pour le 17 septembre.

Voirie : Yvon Lacasse

Si la température le permet, des argents seront investis pour améliorer certains chemins.

Information et communications : André Gamache

Le prochain Stratford'Info aura une couleur électorale incluant un bilan des 4 dernières années.

Finances : Daniel Couture

Les données financières démontrent que tout va bien; s'il ne survient pas d'imprévu, il se peut que nous n'ayons pas à utiliser l'affectation du surplus accumulé qui a été déterminé lors du budget 2013.

Urbanisme : J.-Denis Picard

Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour discuter :

- 1) Demande de dérogation mineure pour la propriété du 107, Ch. Hébert
- 2) Discussion sur le renouvellement de mandat des membres du CCU.

Bâtiment : Yvon Lacasse

La direction de la Caisse Populaire est intéressée à partager des locaux. Cependant, tous attendent la réponse du MAMROT avant d'avancer dans ce dossier.

Bibliothèque : J.-Denis Picard

- La bibliothèque sera ouverte le samedi aux 2 semaines jusqu'au Fêtes.
- Une activité sur l'Australie est prévue le 25 septembre 2013 en soirée.

Sécurité : André Gamache

M. Gamache a discuté avec des agents de la S.Q. (patrouille nautique) afin de les sensibiliser à la vitesse et au bruit (amélioration notable cette année) sur le lac Aylmer. Il a pu constater leur nouvel équipement de travail : un pneumatique avec 2 moteurs de 250 forces.

Internet : Daniel Couture

La CCDS continue de bonifier son offre de service. Le nombre d'abonnés augmente régulièrement.

Environnement : J.-Denis Picard – André Gamache

Le dossier des matières résiduelles doit être analysé à fond : la municipalité doit renouveler son contrat en janvier 2014. Le tonnage des déchets à enfouir augmente : certains usagers mettent dans les bacs des roches, du bardeau d'asphalte, etc... Le conseil s'interroge sur la possibilité de peser le bac à chaque porte afin de tendre vers l'équité. Un effort supplémentaire sera apporté pour sensibiliser nos citoyens à cette problématique.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la Loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Daniel Couture, André Gamache, Émile Marquis, J.-Denis Picard et Yvon Lacasse.

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2.2 Chemin Arthur : contrat notarié

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford désire être propriétaire d'un espace suffisant afin d'obtenir une virée convenable pour les services de voirie;

Considérant que les propriétaires actuels sont d'accord à céder une partie du lot 61 Rang 1 SO;

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

QUE la corporation devienne propriétaire par acte de cession de la parcelle de terrain ci-après décrite constituant une partie du chemin Arthur, appartenant présentement à Marie-Claude Pomerleau, Stéphane Gaudreault, Dianne Connelly, Alain Bergeron, Jacques Champoux, Patrick Cliche, Louise Nadeau et Guy Nadeau, savoir:

DÉSIGNATION

Une lisière de terrain, étant une partie du Chemin Arthur et devant servir de virée pour les opérateurs de la voirie, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro SOIXANTE ET UN (ptie 61), du rang UN SUD-OUEST (Rang 1 Sud-Ouest) du cadastre officiel du Canton de Stratford, dans la circonscription foncière de Thetford, laquelle peut-être plus explicitement décrite comme suit :

Partant d'un point « 1 », lequel point « 1 » est situé à l'intersection de la ligne sud-ouest et de la ligne sud-est du lot 61-3, rang 1 Sud-Ouest, du susdit cadastre, de là, en direction sud-est ($127^{\circ}57'05''$), une distance de quinze mètres et vingt-cinq centièmes (15,25 m) jusqu'au point « 2 »; dudit point « 2 », en direction sud-ouest ($249^{\circ}12'51''$), une distance de six mètres et trente-neuf centièmes (6,39 m) jusqu'au point « 3 »; dudit point « 3 », en direction nord-ouest ($306^{\circ}23'50''$), une distance de quinze mètres et vingt et un centièmes (15,21 m) jusqu'au point « 4 »; dudit point « 4 », dans une direction nord-est ($67^{\circ}15'20''$), une distance de six mètres et soixante-treize centièmes (6,73 m) jusqu'au point « 1 », étant le point de départ et contenant une superficie de quatre-vingt-cinq mètres carrés et sept dixièmes (85,7 m. car.) et étant bornée comme suit: au nord-est par partie de la subdivision Quatre du lot Soixante Et Un (ptie 61-4), du rang Un Sud-Ouest (rg 1 S.O.), du susdit cadastre, au sud-est par partie du lot Soixante Et Un (ptie 61), des susdits rang et cadastre, étant le prolongement du chemin Arthur, au sud-ouest par partie de la subdivision Onze du lot Soixante Et Un (pties 61-11), des susdits rang et cadastre, et au nord-ouest par partie de la subdivision Douze du lot Soixante Et Un (ptie 61-12), des susdits rang et cadastre.

Avec les améliorations, circonstances et dépendances.

QUE ladite cession soit consentie à titre gratuit.

QUE la possession dudit immeuble par la municipalité sera effective lors de la signature dudit acte de cession devant le notaire.

QUE l'acte de cession à intervenir contienne toutes les clauses usuelles en de tels contrats.

QUE suite à l'acquisition de cette partie du lot 61 du rang 1 SO, le conseil municipal de Stratford ne juge plus nécessaire de rajouter des sommes pour le reprofilage de la côte.

QUE le maire par intérim, M. André Gamache, et la directrice-générale de la corporation, Mme Manon Goulet, soient et ils sont autorisés à signer pour et au nom de la corporation le susdit acte de cession à intervenir et tous documents y relatifs pour et dans l'intérêt de la corporation.

2013-09-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2.3 Versement : subvention à OrganisAction

Considérant la demande du Comité OrganisAction dans le but de recevoir la somme de 5 000\$: montant qui leur a été alloué lors du budget pour l'année 2013;

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

De verser au comité OrganisAction ce montant de 5 000\$ afin de les aider dans la poursuite de leurs activités.

M. Gamache ajoute que ce comité a quelques réalisations à son actif. Il travaille présentement à l'élaboration d'un programme d'aide facilitant l'accès à la propriété.

2013-09-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2.4 Élections : période de mise en candidatures

Mme Manon Goulet, présidente d'élection, avise les citoyens que la période de mise en candidatures débutera le 20 septembre pour se terminer le 4 octobre à 16h30 : cette dernière journée, le bureau sera ouvert en continu.

3- Aqueduc et Égout

3.1 Mandat SNC Lavalin : autorisation MTQ

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford projette d'effectuer le remplacement de 8 vannes sur son territoire;

Considérant que certains travaux s'effectueront sur des emplacements qui sont sous la responsabilité du Ministère des Transports et que par conséquent la Municipalité du Canton de Stratford doit obtenir leur autorisation;

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

De mandater la firme SNC-Lavalin afin qu'elle transmette au Ministère des Transports les documents se rapportant à ces interventions dans le but d'obtenir leur approbation.

M. Daniel Couture précise que les prochaines dépenses engagées serviront à améliorer les infrastructures distribuant l'eau potable aux citoyens qui utilisent le service. Le remplacement des vannes désuètes seront entièrement remboursées par la TECQ (taxe d'accise).

2013-09-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2 Appels d'offres : compteurs et vannes

La municipalité ira en appel d'offres le 16 septembre 2013 pour :

- 1) Achat et installation de 107 compteurs d'eau
- 2) Remplacement de 8 vannes

L'ouverture des soumissions reçues au bureau municipal est prévue le 3 octobre 2013 à 11h00. Le conseil, lors d'une séance spéciale, va statuer et attribuer les contrats au plus bas soumissionnaire conforme pour chaque appel d'offres.

La municipalité doit transiger rapidement puisque les travaux doivent être terminés pour le 31 décembre 2013.

3.3 Rapport financier

Règlement n° 1062 décrétant des travaux de mise aux normes des systèmes d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable			
	TECQ 2010-2013 100%	FIMR 50%	Règlement n° 1062
Frais d'ingénierie	187 710 \$		
Chemins d'accès	81 237 \$		
Entreprise GNP (1 067 668 \$)		533 834 \$	533 834 \$
Autres coûts subventionnés		35 871 \$	35 871 \$
Coûts non subventionnés			47 223 \$
SOUS-TOTAUX	268 947 \$	569 705 \$	616 928 \$ *
SUBVENTIONS (57 % du coût total)	838 652 \$		
COÛT TOTAL incluant la chambre de vanne	1 455 580 \$		
	<i>* À payer par le secteur (94,5%)</i>		582 997 \$
	<i>* À payer par l'ensemble de la population (5,5%)</i>		33 931 \$

La municipalité du Canton de Stratford a dû emprunter la somme de 136 500 \$ afin de couvrir les frais engendrés avant novembre 2009 pour le projet de mise aux normes (règlement n° 1019).

Détails des subventions versées au bénéfice des propriétaires raccordés à l'aqueduc			
	100%	100%	50%
	TECQ 2005-2009	TECQ 2010-2013	FIMR
Recherche en eau, honoraires professionnels, etc.	319 971 \$		
Règlement 1062		268 947 \$	569 705 \$
Poursuite Roche		29 652 \$	
Compteurs d'eau ICI		26 229 \$	
Plan d'intervention		10 737 \$	
SOUS-TOTAUX	319 971 \$	335 565 \$	569 705 \$
Estimation des dépenses à venir			
Compteurs d'eau (résidences)		71 709 \$	
Programme des raccordements inversés		2 000 \$	
Remplacement des vannes		132 000 \$	
TOTAL des dépenses estimées à venir		205 709 \$	
TOTAL des subventions		1 430 950 \$	

M. Yvon Lacasse conclue en disant : « Le coût final de la mise aux normes est beaucoup moins onéreux que le projet proposé précédemment par la firme Roche Ltée ».

3.4 Projet de règlement 1099 – compteurs d'eau

Le conseiller Daniel Couture donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du conseil un projet de règlement déterminant les modalités pour l'installation et l'entretien des compteurs d'eau dans chaque résidence alimentée en eau potable par la Municipalité de Stratford.

Dans le but de simplifier la compréhension, les règlements 1059 et 1077 seront remplacés par le projet de règlement # 1099.

4- Sécurité publique

4.1 Facture transmise à la Ville de Lac Mégantic

La Ville de Lac Mégantic a reçu l'aide financière des différents gouvernements. De même que la ville de Montréal et autres municipalités, nous allons transmettre le total des heures déployées afin d'être remboursée. Le coût des interventions s'élèvent à près de \$22 200.

M. André Gamache indique qu'il s'agit d'une procédure normale malgré qu'il déplore les faits survenus.

5- Voirie et bâtiments

5.1 Chemin Hébert

La municipalité a reçu les réponses concernant les travaux à effectuer sur le chemin Hébert :

Pour : 9
Contre : 6

Le conseil n'est pas confortable à procéder devant faire 40% d'insatisfaits :

D'autant plus, qu'il a très peu de temps pour agir : il ne reste qu'une séance régulière du conseil avant les élections. C'est pourquoi, les décisions dans ce dossier seront reportées au prochain conseil.

Suite à un avis juridique et en considérant l'entente du 8 août 2011 exigeant de libérer totalement l'emprise, la municipalité se doit de mandater un arpenteur afin de définir exactement les bornes avant de prendre l'assiette.

Cependant, le dossier n'étant pas clos, le déneigement sera effectué, en tolérance, par la voirie municipale pour la saison 2013-2014.

6- Urbanisme et environnement

6.1 Règlement 1098 – Modification règlement zonage

La directrice générale fait la lecture du projet de règlement no 1098.

RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE la municipalité a eu une demande pour la mise en place d'un commerce de transformation et de vente de produit du porc;

ATTENDU QUE ce commerce sera relié à une entreprise agricole existante;

ATTENDU QUE l'usage n'est pas autorisé dans la zone visée par la demande;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité désire autoriser les Usages complémentaires à l'agriculture et à la forêt dans la zone AFT1-6;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 8 juillet 2013;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La grille des spécifications feuillet 2/8 est modifiée afin d'autoriser les usages complémentaires à l'agriculture et/ou à la forêt : autres usages complémentaires et industries de transformation agroforestière à la zone AFT1-6.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION : PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 1098

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage no 1035;

ATTENDU QUE la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement;

Il est proposé par J.-Denis Picard,
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire par intérim, M. André Gamache, le 1^{er} octobre 2013, au 165, avenue centrale nord, Stratford;

QUE le conseil municipal mandate la secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

2013-09-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6.2 Rapport du Comité consultatif d'urbanisme

Dépôt aux membres du conseil du rapport du CCU suite à une réunion tenue le 27 août 2013.

Les principaux sujets traités :

- 1) Dérogation mineure demandé pour la propriété située au 107 Ch. Hébert
- 2) Modification du mandat des membres du CCU

Il y aura consultation publique le 1^{er} octobre et le conseil va statuer sur ces 2 éléments.

7- Loisirs et culture

7.1- Appui à l'activité pique-nique familial (2014)

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que suite à la demande de Mme Luce Coulombe, présidente du comité du pique-nique familial, le conseil de la Municipalité de Stratford s'engage à :

- Appuyer l'activité du pique-nique familial, édition 2014;
- Procéder au remboursement des dépenses jusqu'à concurrence de \$2 500.

2013-09-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8- Affaires diverses

8.1 Demande de contribution de Mme Lachance

Mme Lachance désire ramener à Stratford l'activité de recrutement de jeunes talents sous la forme de gala et ainsi mettre en valeur les talents de chez nous. L'objectif de cette activité étant de remettre les profits à la Fabrique.

Considérant que certains prix seront remis aux participants;

Il est proposé par M. André Gamache,
Appuyé par M. J.-Denis Picard,
Et résolu;

De verser la somme de 100\$ en appui à cette activité correspondant à 4 prix de participation de 25\$.

2013-09-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9- Liste de la correspondance

Correspondances diverses

1. Commission scolaire des Appalaches :

Projet d'institutionnalisation des polyvalentes de Thetford Mines et de Black Lake

Offre de services

1. Monty, Coulombe, s.e.n.c. avocats

L'offre de service est regardée attentivement : certains changements mineurs pourraient être apportés. À suivre...

2. Cain, Lamarre, Casgrain, Wells, s.e.n.c.r.l./avocats

3. Sumacom : imprimerie, graphisme, etc...

Offre qui pourrait intéresser le service incendie (vêtements protocolaires)

Supports financiers

1. Centraide Estrie
2. Société d'Alzheimer

10- Période inter-actions

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce neuvième (9^e) jour de septembre 2013.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par André Gamache,
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 20h08.

2013-09-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers

André Gamache
Maire par intérim

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière